Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le 25/03/2025
ID : 026-200000081-20250320-03_2025-BF

SCoT Vallée de la Drôme

Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval
Hôtel d'entreprises – Place Michel Paulus

République Française
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 20 mars 2025
Convocation en date du 6 mars 2025

Membres afférents au Conseil Syndical : 18
Délégués présents :
M. ARNAUD Robert, M. BOUVIER Jean-Marc, M. CAILLET Christian, M. CHAVE Philippe, M. LEMERCIER Christophe, Mme MARCON Dominique, M. POINT Jean-Pierre, M. SERRET Jean, M. TRON Frédéric, M. VALLON Cyrille
Membres excusés : M. AURIAS Claude, M. DELAYE Dominique, Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène, M. MOREL Loïc,
Mme LORENZETTI Muriel
Pouvoirs : FAYARD Francis donne pouvoir à Philippe CHAVE, BORDERES Danielle donne pouvoir à Jean-Pierre POINT, BENOIT Denis donne pouvoir à TRON Frédéric
A été élu secrétaire de séance : TRON Frédéric
Votants : 10
Exprimés : 13

DELIBERATION N°3/2025

Objet : Approbation du compte administratif 2024

Sous la Présidence du Vice-Président, Monsieur Le Président étant sorti,
L'an 2025, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval vote le Compte administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes suivants :

Investissement

Dépenses	Prévu :	148 696,78
	Réalisé :	77 583,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	148 696,78
	Réalisé :	30 830,72
	Reste à réaliser :	0,00
	Soit un solde d'exécution d'investissement déficitaire	**- 46 753.20**

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	297 678,45
	Réalisé :	146 905,73
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	297 678,45
	Réalisé :	140 269,00
	Reste à réaliser :	0,00
	Soit un solde d'exécution d'investissement déficitaire	**- 6 636,73**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Approuve la similitude du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice budgétaire 2024**
- **Approuve le compte administratif de l'exercice budgétaire 2024**

Fait et délibéré par les délégués syndicaux soussignés, et ont signé au registre les membres

Par délégation
Le Vice-président
Jean-Pierre POINT

Le Président,
Loïc MOREL